

31 mai 2021

Libéria : Les minorités sexuelles et de genre

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1.	Définitions et cadre juridique	3
1.1.	Définitions	3
1.2.	Les instruments internationaux.....	3
1.3.	Le cadre juridique national	3
2.	La situation sociale	4
2.1.	Attitude de la société	4
2.1.1	Perception générale	5
2.1.2	Positionnement des personnalités publiques et religieuses.....	6
2.1.3	Violences et atteintes aux droits.....	7
2.2.	Visibilité des minorités sexuelles et associations de défense	9
3.	Attitude des autorités.....	10
3.1.	Attitude des forces de l'ordre.....	10
3.2.	Accès à la justice.....	11

Résumé : La situation des minorités sexuelles demeure précaire au Libéria. La loi interdit les relations sexuelles consenties entre personnes de même sexe qui constituent un délit passible d'une peine pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement selon le code pénal libérien. La communauté LGBTI continue de faire l'objet de violences et d'une discrimination intense sur place qui se situe à tous les niveaux (éducation- accès au soin- au logement, etc.). En raison d'un environnement tant social que politique qui lui est hostile, cette communauté est largement stigmatisée et reste particulièrement vulnérable. La protection offerte par les autorités reste défailante, et l'accès à la justice, malgré quelques avancées, demeure restreint.

Abstract : The situation of sexual minorities remains precarious in Liberia. The law prohibits consensual same-sex sexual activity, which is punishable by up to one year in prison under the Liberian penal code. The LGBTI community continues to be the subject of violence and intense discrimination on site at all levels (education - access to care - housing, etc.). Due to a hostile social and political environment, this community is widely stigmatized and remains particularly vulnerable. The protection offered by the authorities remains weak and access to justice, although some progress has been made, remains limited.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Définitions et cadre juridique

1.1. Définitions

Le préambule des principes de Jogjakarta¹ définit les concepts « identité de genre » et « orientation sexuelle » ; ces définitions sont reprises par le HCR² :

« L'orientation sexuelle est comprise comme faisant référence à la capacité de chacun de ressentir une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers des individus du sexe opposé, de même sexe ou de plus d'un sexe, et d'entretenir des relations intimes et sexuelles avec ces individus ».

« L'identité de genre est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire ».

Dans la présente note, les « minorités sexuelles et de genre » sont les personnes considérées comme appartenant à une minorité sexuelle du fait de leur orientation sexuelle et/ou à une minorité de genre du fait de leur identité de genre. La note utilise également le terme général de « personnes LGBTI », sigle désignant les « lesbiennes, Gays, Bisexuel (le)s, Transgenres et Intersexués ».

1.2. Les instruments internationaux

Le Libéria est parti à tous les principaux traités relatifs aux droits de l'homme, à l'exception de la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (CED)³ et s'est ainsi obligé à respecter les règles contraignantes inscrites dans ces instruments internationaux.

Il a ratifié en 2004 le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).⁴ Cette même année, il a également ratifié la Convention et le Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)⁵. La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) a été ratifiée en 1976 et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) a été quant à elle ratifiée en 1984⁶.

Le Libéria est également membre de l'Union africaine et a ratifié la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) en 1982.⁷

1.3. Le cadre juridique national

Les relations homosexuelles entre adultes consentants sont illégales au Libéria au regard de la législation pénale⁸. Les articles 14.74, 14.79 et 50.7 du Code pénal de 1978⁹ considèrent la « sodomie volontaire » comme un délit de premier degré, avec une peine pouvant aller jusqu'à un an

¹ NDLR : Les principes de Jogjakarta sur l'application du droit international des droits de l'homme en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre ont été élaborés par un groupe d'experts des droits de l'Homme en 2006. Ces définitions ont été reprises par le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme. Cf. Principes de Jogjakarta sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre, 03/2007 Les principes de Jogjakarta, 03/2007, [url](#)

² UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Principes directeurs sur la protection internationale N°9, « Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 Convention et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés », HCR/GIP/12/01, 23/10/2012. [url](#)

³ United Nations, 12/2018, p. 47 [url](#)

⁴ University of Minnesota - Human Rights Library, s.d. [url](#)

⁵ Nations Unies, 12/2018, p. 47 [url](#)

⁶ University of Minnesota, Human Rights Library, s.d., [url](#); Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, « UN Treaty Body Database –Liberia » s. d. [url](#)

⁷ University of Minnesota-Human Rights Library, [url](#)

⁸ US Department of State (USDOS), 03/03/2021 p.34-37 [url](#); ILGA ((Association Internationale des personnes lesbiennes, Gays, Bisexuelles, Trans et Intersexes), p.118 [url](#)

⁹ Cf. « Penal Law - Title 26 - Liberian Code of Laws Revised », 03/04/1978 [url](#) ;

d'emprisonnement¹⁰. La sodomie est définie ici comme « un rapport sexuel dévié entre des êtres humains qui ne sont pas (vivant comme) mari et femme ». ¹¹

En juillet 2012, le Sénat libérien a adopté un projet de loi visant à empêcher les mariages homosexuels¹² mais qui pour l'heure n'a pas été promulguée¹³.

Plus récemment, en mars 2020, une proposition émanant du législateur du comté de Grand Bassa¹⁴ visant à aggraver les sanctions pour « sodomie volontaire » en en faisant un crime au deuxième degré, a été incluse dans une série de propositions d'amendements concernant principalement la « sodomie involontaire »¹⁵. Dans la lettre soutenant cette proposition, le législateur dudit comté a déclaré que « la sodomie est un acte immoral et déshumanisant et qui devrait être condamné de la manière la plus forte possible ». ¹⁶ Comme le note un analyste, si cette proposition est adoptée, la communauté LGBT et ses militants seront particulièrement touchés, ce qui les incitera fortement à faire leur plaidoyer pour leurs droits encore davantage en secret plutôt qu'en public¹⁷.

Toutefois, **aucun élément quant à la suite donnée à cette proposition dans la législation actuelle**¹⁸, n'a pu être recueillie par la Division de l'information, de la documentation et des recherches (DIDR), parmi l'ensemble des sources publiques consultées en anglais et en français.

2. La situation sociale

2.1. Attitude de la société

Selon le chercheur et reporter d'investigation libérien Baba Sillah¹⁹, il y a une rupture qui s'est opérée au Libéria, à l'égard de la communauté LGBT depuis 2011. Il observe que bien que les relations homosexuelles sont interdites et passible d'un an d'emprisonnement depuis 1978, il n'y a pas eu de cas d'application de la loi²⁰. Tout comme il n'y a guère eu de rassemblement politique généralisé et de masse contre les homosexuels avant 2011, nonobstant les lois existantes contre la conduite homosexuelle. Par conséquent, de nombreux Libériens avaient tendance à traiter les homosexuels avec une attitude de « tolérance tacite ». Cette tolérance tacite était due car leurs pratiques étaient assimilées à ce que l'anthropologue américaine Kath Weston²¹ dénomme comme « un autre aspect sub-rosa du sexe », qui signifie littéralement « ce qui se fait clandestinement, secrètement, en privé ». ²²

Cette analyse s'accorde avec celle exprimée par la chercheuse spécialisée sur les questions de genre et la sexualité Courrier Ashley²³ qui souligne que l'accentuation de la division sur l'homosexualité au sein la classe politique libérienne est assez récente, même si dès 2001, l'ancien président Taylor voulait déjà se présenter comme « un leader moral » et « a menacé de renforcer la surveillance pour débusquer les homosexuels dans le pays ». ²⁴ Selon les déclarations d'un membre du Parlement que la chercheuse a interviewé en 2013, « il y a toujours eu des hommes et des femmes gays dans notre société. L'homosexualité faisait partie du tissu social libérien ».

¹⁰ Cf. Article 14.74 du Code pénal libérien. ILGA, p.118 [url](#); US Department of State (USDOS), 03/03/2021 p.34-37 [url](#).

¹¹ ILGA, 12/2020 p.118 [url](#)

¹² NDLR : ce dernier prévoit notamment pour les contrevenants une peine d'emprisonnement de cinq ans. Cf. The Borgen Project, 31/01/2020 [url](#)

¹³ ILGA, 12/2020, p.118 [url](#)

¹⁴ New Republic, 18/03/2020 [url](#)

¹⁵ ILGA, 12/2020 p.118 [url](#)

¹⁶ New Republic, 18/03/2020 [url](#)

¹⁷ New Republic, 18/03/2020 [url](#)

¹⁸ Voir également ILGA, 12/2020 p.118 [url](#)

¹⁹ FrontPageAfrica (Liberia's Leading News Magazine), 24/01/2017 [url](#)

²⁰ Voir également à ce sujet ILGA, 12/2020 p.118 [url](#)

²¹ WESTON Kath, Annual Review of Anthropology, Vol. 22, éd. 1993 pp. 339-367 [url](#)

²² FrontPageAfrica, 24/01/2017 [url](#)

²³ CURRIER Ashley (professeur agrégé d'études sur les femmes, le genre et la sexualité au Université de Cincinnati. Elle est l'auteur de Out in Africa: LGBT Organizing in Namibia et Afrique du Sud (2012). Sa University of Cincinnati, USA) - CRUZ Joëlle M., Social Movement Studies- Special Issue of « Sexuality and Opposing Movements », 2018 2018 [url](#)

²⁴ CURRIER Ashley- CRUZ Joëlle M., Social Movement Studies- Special Issue of « Sexuality and Opposing Movements », 2018 2018 [url](#)

Cette tolérance tacite qui a prévalu jusqu'alors peut également être vue comme une sorte de couverture en donnant un caractère quelque peu social et tolérant à une attitude publique **qui, fondée sur des revendications de la tradition, de la culture africaine et de l'idée de la famille hétérosexuelle traditionnelle, doit être considérée comme étant opposée aux conduites homosexuelles**²⁵.

Le tournant s'est établi en 2011, dans un environnement sociopolitique où le discours de l'ONU, particulièrement axé sur la protection des droits des minorités sexuelles, et les pressions américaines et britanniques, principaux bailleurs de fond du Libéria²⁶ ayant conditionné leur aide au pays au respect des droits desdites minorités, ont provoqué une vague d'activisme public qui a sapé la tolérance tacite et a conduit à une mobilisation sociale et politique généralisée et de masse contre les homosexuels.²⁷ En témoignent les propos de l'un des fondateurs du mouvement anti-gay (*New Citizens Movement - NCM*) apparu en 2012, qui souligne « la nécessité pour l'organisation de contrecarrer les intérêts occidentaux dans la promotion des droits des LGBT au Libéria »²⁸.

Certains dirigeants chrétiens et musulmans ainsi que des acteurs de la société civile se sont unis en 2012 pour des raisons de moralité religieuse dans une campagne de soutien aux projets de loi qui visaient à interdire le mariage homosexuel et à considérer comme un crime les relations sexuelles entre les personnes du même sexe²⁹. En avril 2012, un groupe anonyme se faisant appeler le Mouvement contre les gays au Libéria (*Movement Against Gays in Liberia* MOGAL)³⁰ a publié des tracts dans tout Monrovia identifiant les personnes qui sont les supporters du club [des gays], en indiquant qu'il «les poursuivrait par tous les moyens dans la vie ». Comme le relève le rapport de *Human Rights Watch* publié en 2013³¹, ni la police, ni la Commission nationale des droits de l'homme n'ont alors, enquêté sur les menaces proférées par le MOGAL à l'encontre de ladite communauté.

En raison de la réaction massive du public contre les activités et le plaidoyer des homosexuels, certains homosexuels et militants des droits des homosexuels, **dont M. Archie Ponpon**³², fondateur en 2012 du Mouvement de défense des droits des gays et lesbiennes (*Movement for the Defence of Gays and Lesbians in Liberia*- MODEGAL), ont dû échapper à la violence physique de foules enragées et ont vu les propriétés de leurs proches détruites³³.

2.1.1. Perception générale

Selon de récents rapports³⁴, notamment le rapport du PNUD et du HCDH de 2020³⁵, il ressort que l'homosexualité n'est pas acceptée dans la société et les personnes LGBTQ demeurent stigmatisées.³⁶ Selon un sondage réalisé en 2015, 83% des personnes interrogées au Libéria ne souhaiteraient pas avoir des personnes issues de cette communauté comme voisins.³⁷

En effet, si la Constitution du Libéria garantit l'égalité de la protection de tous et notamment le droit de ne pas subir de discrimination fondée sur la race, la croyance, la religion ou le sexe³⁸, il n'en demeure pas moins que les personnes de la communauté LGBT sont stigmatisées au Libéria, et parfois attaquées par d'autres citoyens qui estiment que leur orientation sexuelle est contraire aux croyances

²⁵ FrontPageAfrica, 24/01/2017 [url](#)

²⁶ NDLR : Les Etats-Unis sont le principal partenaire économique du Liberia. Le pays reçoit une aide au développement du gouvernement américain dans plusieurs secteurs, notamment la justice et la sécurité, l'éducation, l'énergie et la santé.

²⁷ FrontPageAfrica, 24/01/2017 [url](#)

²⁸ CURRIER Ashley- CRUZ Joëlle M., Social Movement Studies- Special Issue of « Sexuality and Opposing Movements », 2018 [url](#):

²⁹ FrontPageAfrica, 24/01/2017 [url](#) ; L'Express, « Liberia : le Sénat interdit le mariage homosexuel », 20/07/2012 [url](#)

³⁰ CURRIER Ashley- CRUZ Joëlle M., Social Movement Studies- Special Issue of «Sexuality and Opposing Movements», 2018 [url](#)

³¹ Human Rights Watch (HRW), 11/2013 p.30 [url](#)

³² BBC, 19/03/2012 [url](#)

³³ L'Express, 20/07/2012 [url](#)

³⁴ ILGA, 12/2020 p.118 [url](#) ; US Department of State (USDOS), 30/03/2021 [url](#) ; United Nations Development Program (UNDP) - United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

³⁵ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

³⁶ ILGA, 12/2020 p.118 [url](#)

³⁷ AFRO Barometer, 01/2020 p.6 [url](#)

³⁸ Article 11, chapitre 3, partie c. de la Constitution libérienne de 1986. Cf. Wipo Lex, « Constitution of the Republic of Liberia (1986) », s. d. [url](#).

religieuses et culturelles de la majorité.³⁹ Les droits des homosexuels ne sont pas considérés comme des droits de l'Homme au Libéria en raison de l'interdiction légale des relations homosexuelles⁴⁰ et d'un militantisme fort à l'encontre d'une reconnaissance ouverte de leurs droits dans le pays.

En 2017, dans le cadre d'une action publique, un consortium d'organisations locales militant en faveur des droits des LGBT a soumis un rapport parallèle sur le respect par le Libéria de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples⁴¹ dont le pays est signataire. Il indique que malgré l'affirmation du Libéria selon laquelle le pays « reste attaché à la promotion des droits de l'homme », il n'y a pas de prise en compte « des nombreuses violations graves auxquelles les personnes LGBT font face au Libéria. Ces dernières continuent d'être confrontées à la criminalisation, à la violence, à l'intimidation, au harcèlement, à la discrimination, à l'homophobie et aux discours de haine en raison de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre ». ⁴²

2.1.2. Positionnement des personnalités publiques et religieuses

Depuis 2012, selon de nombreuses sources⁴³, les discours dominants émanant tant des différents acteurs du pays que ceux des groupes anti-gay présents au Libéria semblent avoir créé un environnement qui normalise la discrimination et les discours de haine, relayée par certains journaux qui s'en prennent ouvertement à la communauté LGBTI. Les attitudes politiques et les perceptions du public sont négativement influencées par les médias, qui rapportent généralement des problèmes liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre en utilisant un langage intimidant, péjoratif et incendiaire⁴⁴.

En 2013⁴⁵, un chef religieux libérien, le révérend Ben Cooper, a déclaré que « les droits et le plaidoyer des homosexuels sont une «abomination totale» car «une telle pratique est «non biblique» et «étrangère à la tradition africaine». ⁴⁶ Selon ses propos, « le groupe de défense des droits LGBTI «menaçait» de «saper» l'existence de l'humanité ainsi que le «tissu» de la société libérienne »⁴⁷. Nombre de dirigeants de l'église du pays ont fait croire que la maladie de l'Ebola, qui a dévasté le Libéria en 2014, était le résultat « d'une malédiction due à la présence des homosexuels dans le pays ». ⁴⁸

Les élus s'expriment généralement contre les droits et l'égalité des LGBTI. En août 2017, le président du Sénat, Pro Tempore Jallah, a déclaré que « les homosexuels et les lesbiennes utilisent les dollars pour ruiner la santé mentale des jeunes »⁴⁹. Lors des campagnes électorales présidentielles et législatives de 2017, par exemple, certains candidats aux élections ont fait des déclarations haineuses concernant l'homosexualité et les personnes LGBTI⁵⁰.

En juin 2018, un éminent chef religieux, Saint Solomon Joah de l'église baptiste Refuge, a déclaré publiquement que « toutes les personnes LGBTI devaient être arrêtées et que l'homosexualité était «criminelle et impie» ». ⁵¹ Il a également menacé de «traduire en justice quiconque annoncerait publiquement qu'il est gay. Cela signifie [qu'ils] veulent violer la Constitution du Libéria. Je ne permettrai à personne ou à un groupe de personnes de détruire notre pays ». ⁵²

³⁹ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights – Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

⁴⁰ FrontPageAfrica, 24/01/2017 [url](#) ;

⁴¹ Stop AIDS in Liberia (SAIL), Transgender Network of Liberia (TNOL), Lesbian and Gay Association of Liberia (LEGAL), et. al., 04/2017 [url](#)

⁴² Stop AIDS in Liberia (SAIL), Transgender Network of Liberia (TNOL), Lesbian and Gay Association of Liberia (LEGAL), et. al. , 04/2017 [url](#)

⁴³ ILGA, 12/2020, p.118 [url](#) ; US Department of State (USDOS), 30/03/2021 [url](#) ; United Nations Development Program (UNDP) - United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

⁴⁴ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

⁴⁵ Global News Network (GNN) Liberia, 25/02/2013 [url](#)

⁴⁶ Global News Network (GNN) Liberia, 13/10/2014 [url](#) ; FrontPageAfrica, 24/01/2017 [url](#) ; Independent, 07/08/2014 [url](#);

⁴⁷ Global News Network (GNN) Liberia, 25/02/2013 [url](#)

⁴⁸ Global News Network (GNN) Liberia 13/10/2014 [url](#) ; FrontPageAfrica, 24/01/2017 [url](#) ; Independent, 07/08/2014 [url](#)

⁴⁹ Human digity first, s. d. [url](#)

⁵⁰ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#); World Politics Review, 27/10/ 2017 [url](#).

⁵¹ The Daily Observer, 17/05/2018, [url](#)

⁵² The Daily Observer, 17/05/2018, [url](#)

Cette attitude tant des leaders politiques que des chefs religieux du pays rejoint l'analyse du professeur et chercheur américain Guy Grossman, lors d'une étude qu'il a réalisée en 2015⁵³ qui relève que « contrairement aux discussions sur les droits des LGBTI dans le contexte des droits de l'homme dans le monde occidental, en Afrique, ces questions sont généralement abordées dans le cadre des menaces à la moralité publique, aux valeurs africaines, à l'intégrité nationale et la souveraineté ».

En 2019⁵⁴, le Syndicat national des étudiants du Liberia (LINSU) a appelé le Parlement du Libéria⁵⁵ à adopter rapidement le projet de loi anti-gay qui est actuellement devant lui afin de condamner les pratiques homosexuelles et d'en faire une infraction pénale et un crime au premier degré. S'adressant à l'agence de presse du Liberia (LINA), le président du LINSU, Mohammed Kamara, a souligné que la LINSU et ses exécutifs soutiennent le projet de loi parrainé par le représentant du comté de Lofa, Clarence Massaquoi⁵⁶. Il a ajouté «qu'en tant que dirigeants des étudiants du Libéria, il soutient pleinement ce projet (...) et appelle **le Conseil des Eglises du Libéria, le Conseil national musulman et tous les étudiants à s'opposer aux relations homosexuelles** ». ⁵⁷ Il a déclaré que le Libéria était bâti sur des principes religieux et héritait d'une tradition africaine commune qui, selon lui, s'opposait fermement aux «actes dégénérés et aux excès de la civilisation étrangère». ⁵⁸

2.1.3. Violences et atteintes aux droits

Nombre de rapports⁵⁹, notamment celui du PNUD et du HCDH paru avril 2020⁶⁰, indiquent que les minorités sexuelles continuent de faire l'objet d'abus graves et généralisés dans le pays. **Le contexte de la crise sanitaire de Covid-19 a rendu cette communauté particulièrement vulnérable car marginalisée**⁶¹.

Selon le rapport du PNUD et du HCDH paru en avril 2020 ⁶², la police a continué d'arrêter, d'inculper et de détenir de manière arbitraire des personnes sur la base des dispositions du Code pénal. En octobre 2016, un homosexuel a été arrêté à son domicile et emmené au poste de police central de Monrovia pour enquêter sur les charges retenues à son encontre en vertu de l'article 14.74 du Code pénal.⁶³ En 2017, des organisations locales ont indiqué que de nombreuses personnes accusées ou soupçonnées de pratiques homosexuelles avaient été arrêtées ces dernières années, souvent soumises à des détentions prolongées sans procès, comme en témoigne le cas d'un homme qui aurait été privé de liberté sans procès de 2010 à 2013 après qu'il ait été «dénoncé» par les médias. ⁶⁴

Durant les consultations menées entre septembre et décembre 2017 par le PNUD et le HCDH⁶⁵, plusieurs organisations de défense des droits de la communauté LGBTI ont noté que les personnes perçues comme gays, lesbiennes, bisexuelles ou transgenres sont également victimes d'intimidation, de harcèlement, d'insultes et d'exclusion sociale. Selon les représentants de ses organisations, les auteurs de violence peuvent attaquer les personnes LGBTI en toute impunité car ils savent que les victimes ont peur de la stigmatisation et de la discrimination et qu'il est peu probable qu'elles signalent

⁵³ AFRO Barometer, 01/2020 p.6 [url](#)

⁵⁴ Global News Network (GNN) Liberia, 10/01/2019 [url](#)

⁵⁵ NDLR : appelé également Législature.

⁵⁶ NDLR : pour rappel, le représentant du comté de Lofa, Clarence Massaquoi a récemment parrainé un projet de loi visant à faire du mariage homosexuel une infraction pénale au Libéria. Le projet de loi est **une loi modifiant le nouveau chapitre 14 du Code pénal, sous-chapitre D et ajoutant un nouvel article 14.80**, faisant des pratiques homosexuelles une infraction pénale. Cf. Global News Network (GNN) Liberia, 10/01/2019 [url](#)

⁵⁷ Global News Network (GNN) Liberia, 10/01/2019 [url](#)

⁵⁸ Global News Network (GNN) Liberia, 10/01/2019 [url](#)

⁵⁹ ILGA, 12/2020 p.118 [url](#) ; US Department of State (USDOS), 30/03/2021 [url](#) ; United Nations Development Program (UNDP) - United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#); The Borgen Project [organisation à but non lucratif fondée en 2003 dont l'objectif principal est de lutter contre la pauvreté et la faim], 31/01/2020 [url](#) ; United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ US Department of State (USDOS),03/2020 p.34-37 [url](#)

⁶² United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#); Nations Unies,12/2018, p. 47 [url](#)

⁶³ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

⁶⁴ ILGA, 12/2020, p.118 [url](#)

⁶⁵ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

les incidents à la police et, si elles le font, ces dernières ont de fortes chances d'être classées sans suite, ou pire, les victimes risquent d'être arrêtées⁶⁶.

Ainsi en 2016, lors de l'élection de Miss Transgenre sur la plage de Monrovia, la communauté a été attaquée par des résidents armés d'armes blanches avec des slogans « ici ce n'est pas l'Amérique » qui témoigne du sentiment homophobe qui règne dans le pays.⁶⁷

Le **11 novembre 2019**⁶⁸ de violents affrontements se sont ensuivis à Sinkor, dans la banlieue de Monrovia, lorsque la foule en colère a perturbé une fête gay et a assiégé les lieux en soupçonnant du fait de leurs tenues blanches qu'ils s'agissait d'une célébration d'un mariage homosexuel, interdit dans le pays. Il n'y a eu aucune **information sur des arrestations effectuées** par la police en relation avec l'incident alors même que nombre de résidents ont demandé au gouvernement de veiller à ce que les personnes impliquées publiquement dans des affaires homosexuelles soient arrêtées et poursuivies par les autorités⁶⁹.

En novembre 2019⁷⁰, l'Initiative libérienne pour la promotion des droits, de l'identité et de l'égalité (LIPRIDE) a rapporté qu'un centre de dépistage du VIH a été pris d'assaut par des membres de la communauté environnante qui ont attaqué un certain nombre de personnes LGBTI rassemblées pour célébrer un anniversaire. Les rapports indiquent qu'environ 10 personnes ont été blessées et cinq hospitalisées, dont une personne poignardée et une autre évanouie⁷¹.

En mai 2021, des homosexuels présumés et un adolescent ont été violemment brutalisés dans une nouvelle vague d'attaques homophobes⁷².

Enfin, la criminalisation des relations entre personnes de même sexe a également un effet social plus large en créant un environnement permissif permettant aux membres de la famille et aux autres membres de la communauté de discriminer, de harceler et d'intimider les personnes d'orientation sexuelle et d'identité de genre diverses. Même si elles sont rarement mises en œuvre, les lois qui criminalisent les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe constituent une discrimination en elles-mêmes⁷³. Comme en témoigne, un jeune homme qui **en février 2020**⁷⁴, déclare avoir été « rejeté par sa mère qui lui a dit de partir ailleurs et qu'elle ne le considérait plus comme son fils »⁷⁵. Le rapport du PNUD et du HCDH de 2020⁷⁶ indique par ailleurs, que les préjugés, le rejet par la famille et le stress en général enduré par les personnes de la communauté LGBTI ont également un effet négatif sur leur santé mentale à long terme et leur acceptation de soi.

A côté des violences auxquelles elles font face, les personnes LGBTI font également l'objet de discriminations intenses à plusieurs niveaux comme l'accès au logement, à l'emploi, aux services de santé et à l'éducation.⁷⁷

Le récent rapport du département d'Etat américain, note qu'il y a eu plusieurs rapports de militants LGBTI selon lesquels des propriétaires ont refusé de loger des membres de la communauté LGBTI en refusant les demandes ou en expulsant les résidents de leurs propriétés.⁷⁸ Le rapport du PNUD et du HCDH⁷⁹ indique par ailleurs, que les personnes LGBTI ont fait état qu'elles sont moins susceptibles que leurs autres compatriotes de demander des soins de santé par crainte d'être stigmatisées et discriminées dans les établissements de santé. Selon les organisations de défense des droits de l'homme, les stéréotypes négatifs à l'égard des personnes LGBTI demeurent très répandus au sein des travailleurs dans le secteur médical. Du fait de cette discrimination, nombre d'entre eux ne consultent plus de médecin ou cachent leur orientation sexuelle ou leur identité de genre lorsqu'ils le font. Les

⁶⁶ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.31 [url](#);31

⁶⁷ The Nation, 21/06/2019, [url](#)

⁶⁸ The New Dawn, 11/11/2019, [url](#)

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Equal Eyes,13/11/2019 [url](#) ; JournalRage Liberia,12/11/2019 [url](#)

⁷¹ US Department of State (USDOS), 03/2020 p.34-37 [url](#)

⁷² FrontPageAfrica, 11/05/2021 [url](#)

⁷³ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

⁷⁴ FrontPageAfrica, 19/02/2020 [url](#)

⁷⁵ FrontPageAfrica, 19/02/2020 [url](#)

⁷⁶ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

⁷⁷ *Ibid.* ; US Department of State (USDOS), 03/03/2021 p.34-37 [url](#)

⁷⁸ US Department of State (USDOS), 03/03/2021 p.34-37 [url](#)

⁷⁹ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

membres des communautés lesbiennes et transgenres ont noté qu'ils sont confrontés à des niveaux importants de harcèlement dans les centres de santé, en particulier lorsqu'ils ont accès à des conseils en matière de santé et de reproduction, tandis que les personnes qui s'identifient comme homosexuelles ont souligné qu'elles se sont souvent vu refuser une consultation ou un traitement.

2.2. Visibilité des minorités sexuelles et associations de défense

Une étude sur le statut des homosexuels au Libéria, réalisée par une organisation libérienne de défense des droits de l'homme⁸⁰, a révélé que : « la société libérienne désapprouve ou rejette les actes homosexuels pour le simple fait que ces actes sont immoraux, non chrétiens, non culturels et malsains ... S'il est vrai qu'il y a des homosexuels au Libéria, **ces personnes opèrent dans la clandestinité**. On pense qu'elles résident dans des zones de concession et des villes. Les membres de la société gay poursuivent leurs activités sous l'épais rideau de l'obscurité, en secret, de peur que si cela devenait public, ils pourraient être arrêtés, poursuivis, ostracisés, expulsés et ridiculisés par leurs amis non gay, leur famille et la société en général »⁸¹.

Un représentant du *National Endowment for Democracy* a confirmé qu'eu égard au climat de discrimination qui existe à l'égard des homosexuels au Libéria, leur besoin de rester « clandestin » demeure pour éviter d'éventuels actes de violence à leur égard. Les homosexuels sont marginalisés dans le pays.⁸²

Les organisations de la société civile et/ou organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur les questions LGBTI évoluent dans un environnement hostile et ont dû mal à prospérer⁸³.

Il existe quelques organisations comme le *Transgender Network of Liberia* (TNOL), la *Lesbian and Gay Association of Liberia* (LEGAL), l'Initiative libérienne pour la promotion des droits, de l'identité, de la diversité et de l'égalité (LIPRIDE), *Stop AIDS in Liberia* (SAIL) et l'Association des Libériens vivant avec le VIH et le SIDA (ALL +). Certains de ces groupes ne sont pas officiellement enregistrés et la plupart restent discrets par crainte de représailles ou de mauvais traitements.⁸⁴ Comme le relève la chercheuse Ashley Courrier, les militants desdites organisations adoptent une attitude discrète dans leurs activités par peur de susciter des réactions hostiles notamment de la part des élites religieuses et une visibilité indésirable pour leur organisation⁸⁵.

Selon le rapport daté de 2018, sur la situation des défenseurs des droits de l'homme⁸⁶, les groupes les plus vulnérables au Libéria **comprennent les défenseurs de l'orientation sexuelle et des droits à l'identité de genre et les journalistes**. Ces dernières années, les défenseurs ont fait l'objet de fausses accusations criminelles, d'arrestations répétées, de longues peines d'emprisonnement et de torture.⁸⁷

Le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH) a constaté que, de 2015 à 2019, les défenseurs des droits de l'homme ont été tués dans au moins 64 pays parmi lesquels figure le Libéria⁸⁸. Le rapport relève que de nombreuses menaces sont fondées sur le genre et visent particulièrement les militants des droits de l'Homme dont les actions sont perçues comme remettant en cause les systèmes patriarcaux et hétéronormatifs. Ces derniers étaient souvent la cible de menaces et d'attaques, car ils contestaient des idées bien arrêtées sur l'identité, la place et le rôle des femmes et perturbaient les rapports de force entre les genres⁸⁹.

⁸⁰ United States Bureau of Citizenship and Immigration Services, 28/08/2001 [url](#)

⁸¹ United States Bureau of Citizenship and Immigration Services, 28/08/2001 [url](#) ;

⁸² United States Bureau of Citizenship and Immigration Services, 28/08/2001 [url](#) ;

⁸³ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

⁸⁴ US Department of State (USDOS), 03/03/2021 [url](#) ; CURRIER Ashley- CRUZ Joëlle M., Social Movement Studies- Special Issue of "Sexuality and Opposing Movements", 2018 [url](#)

⁸⁵ CURRIER Ashley- CRUZ Joëlle M., Social Movement Studies- Special Issue of "Sexuality and Opposing Movements", 2018 [url](#)

⁸⁶ United Nations –Human rights Council, 12/2018 [url](#)

⁸⁷ United Nations –Human rights Council, 12/2018 [url](#)

⁸⁸ Nations Unies –Conseil des droits de l'Homme, 19/03/2021 [url](#)

⁸⁹ Nations Unies –Conseil des droits de l'Homme, 19/03/2021 [url](#)

Les défenseurs de l'orientation sexuelle et des droits à l'identité de genre sont également confrontés à des défis en termes de formation, de soutien juridique et surtout d'accès aux ressources et au financement⁹⁰.

Néanmoins, les défenseurs des droits de l'homme et les membres de la communauté LGBTI du Libéria ont fait des progrès significatifs en matière de sensibilisation.⁹¹ Leurs activités comprennent une formation aux droits de l'homme, des dialogues et des campagnes communautaires tels que des ateliers de formation aux droits de l'homme avec des représentants de populations clés exposées au risque de VIH, qui comprends non seulement la communauté LGBTI mais aussi des professionnel (le) s du sexe.⁹²

Toutefois, la situation des militants LGBTI demeure précaire. En effet, l'indique le département d'Etat américain⁹³, en novembre 2020, à l'occasion du lancement du rapport du PNUD sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre au Libéria, qui a été organisé par la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (INCHR), avec l'approbation d'un certain nombre d'organisations LGBTI, plusieurs menaces à l'encontre de la communauté LGBTI ont été signalées, l'une émanant prétendument d'un responsable du gouvernement. Ses menaces ont incité un certain nombre d'activistes à demander une aide afin de pouvoir se réinstaller ailleurs dans le pays ». ⁹⁴

3. Attitude des autorités

3.1. Attitude des forces de l'ordre

Il n'y a pas de protection effective par les autorités libériennes des personnes LGBTI victimes de violences fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

En effet, même si le récent rapport du Département d'Etat américain⁹⁵ relève une certaine amélioration via des actions de sensibilisation et de formation menées auprès des agents de police sur la question notamment des droits de l'Homme, les autorités ne prennent pas souvent en compte les plaintes émanant des personnes LGBTI. A cela s'ajoute également, que les victimes LGBTI ont parfois peur de signaler les crimes à la police en raison de la stigmatisation sociale entourant l'orientation sexuelle et le viol, et craignent que la police les détienne ou les abuse en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre⁹⁶.

Le récent rapport du PNUD et du HCDH⁹⁷ relève qu'il existe de nombreux cas où la police a harcelé des personnes en raison de leur orientation sexuelle réelle ou perçue ou de leur identité de genre, ou a omis d'enquêter sur les crimes commis à l'encontre de ces personnes. Des cas d'arrestation et de détention arbitraire continuent d'être signalés, d'individus soupçonnés d'avoir eu des relations sexuelles entre personnes de même sexe, comme le relève le rapport parallèle des organisations des LGBTI soumis en 2018 au Comité des droits de l'homme des Nations Unies ⁹⁸ .

Bien qu'aucun cas de condamnation n'ait été signalé, les accusés sont souvent incarcérés, sans procès, pendant de longues périodes.⁹⁹ La police aurait maltraité des détenus, à la fois verbalement et physiquement, et aurait confisqué leurs biens. La police nationale libérienne a confirmé que les services de police communautaire reçoivent des rapports de personnes LGBTI faisant état de violences et de violations des droits de l'homme liées à leur orientation sexuelle et à leur identité de genre. ¹⁰⁰

⁹⁰ United Nations –Human rights Council, 12/2018 [url](#); United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.35 [url](#);

⁹¹ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.35 [url](#)

⁹² United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.35 [url](#)

⁹³ US Department of State (USDOS), 03/2020 p.34-37 [url](#)

⁹⁴ US Department of State (USDOS), 03/2020 p.34-37 [url](#)

⁹⁵ US Department of State (USDOS), 03/2020 p.34-37 [url](#) ; United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#);

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ *Ibid.*

Dans les cas où l'action de la police aboutit à des arrestations, les auteurs des violences homophobes sont souvent relâchés sans inculpation et en l'absence d'enquêtes adéquates¹⁰¹. Au cours de leurs consultations, le rapport du PNUD et du HCDH¹⁰², mentionne le témoignage d'un fonctionnaire de police du commissariat central de Monrovia, lequel a confirmé qu'effectivement, « ils ont reçu des informations selon lesquelles nos agents s'en prennent parfois aux personnes LGBTI. De même, que certains des agents de police n'accordent aucun crédit aux rapports de violations des droits de l'homme portés par des personnes d'orientation sexuelle et d'identité de genre ». ¹⁰³

L'existence de la loi criminalisant les relations homosexuelles consenties décourage également les victimes LGBTI de se manifester pour signaler des incidents à la police - par crainte de s'exposer au harcèlement, à l'extorsion ou à l'arrestation par les policiers si leur orientation sexuelle ou leur identité de genre venait à être connue.¹⁰⁴

En effet, il existe des cas documentés de victimes LGBTI qui lorsqu'elles se sont adressées à la police pour signaler un crime, se sont fait arrêter en vertu de la loi pénale. En novembre 2017, par exemple, la police a arrêté une personne venue dans un poste de police pour signaler un vol et des violences entre partenaires de même sexe¹⁰⁵. Au lieu d'enquêter sur les allégations de la victime, la police l'a arrêtée et elle a été accusée de sodomie. De même, en septembre 2016, un homosexuel a signalé à la police qu'il avait reçu des menaces de mort. Des enquêtes ont été menées dans un premier temps, mais l'affaire a été classée au motif que la victime « était un homme homosexuel et que l'homosexualité est interdite par la loi ». ¹⁰⁶

3.2. Accès à la justice

Les victimes LGBTI sont confrontées à de multiples obstacles pour accéder à la justice et avoir des recours contre les violences dont elles font l'objet. Selon le rapport du PNUD et du HCDH¹⁰⁷, les principaux obstacles sont leur volonté de ne pas divulguer leur orientation sexuelle ou leur identité de genre aux responsables de l'application des lois par craintes de représailles et le manque de confiance qu'elle nourrissent à l'égard de la police, la justice et d'autres organismes¹⁰⁸.

Ensuite, même les agences ayant pour mandat de lutter contre les violations des droits fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ont parfois des difficultés à le faire efficacement comme c'est le cas de la section des droits de l'Homme du ministère de la Justice, qui travaille avec les personnes LGBT pour réparer les cas de violations et d'abus dont elles sont victimes. En 2015, le ministre de la Justice a fait valoir en guise de réponse aux recommandations faites lors du deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) du pays, que « la position du gouvernement est de faire preuve de prudence dans la manière dont il procède à la protection et à la promotion des droits des personnes LGBTI ». ¹⁰⁹

Comme en témoigne l'affaire d'un ancien membre des Forces armées du Libéria, Cheesman Cole, qui a été arrêté en octobre 2020 pour avoir brutalisé 27 hommes en affirmant « qu'il s'était vu confier une mission divine de nettoyer le Libéria de sa population LGBTI » ¹¹⁰. Il a été libéré en 2021 sous caution mais n'a toujours pas été poursuivi par le ministère de la Justice¹¹¹.

¹⁰¹ Stop AIDS in Liberia (SAIL), Transgender Network of Liberia (TNOL), Lesbian and Gay Association of Liberia (LEGAL), et. al., 04/2017 [url](#)

¹⁰² United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.29 [url](#)

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

¹⁰⁶ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 [url](#)

¹⁰⁷ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.34 [url](#)

¹⁰⁸ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.34 [url](#)

¹⁰⁹ United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), 04/2020 p.34 [url](#)

¹¹⁰ FrontPageAfrica, 11/05/2021 [url](#)

¹¹¹ FrontPageAfrica, 11/05/2021 [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en mai 2021.

Textes juridiques

Wipo Lex, « Constitution of the Republic of Liberia (1986) », s. d.
<https://wipolex.wipo.int/en/text/207595>.

« Penal Law - Title 26 - Liberian Code of Laws Revised », 03/04/1978
https://www.rightofassembly.info/assets/downloads/1978_Penal_Law_of_Liberia.pdf

Organisations intergouvernementales

Nations Unies –Conseil des droits de l'Homme, « Ultime mise en garde contre les menaces de mort reçues par les défenseurs et défenseuses des droits humains et contre les exécutions dont ils font l'objet Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, Mary Lawlor », 19/03/2021
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/A_HRC_46_35_E.pdf

United Nations Development Program (UNDP) -United Nations Human rights –Office of the High Commissioner (OHCHR), « Sexual Orientation, Gender Identity and Rights (SOGIR) in Africa – Liberia Country report », 04/2020
<https://www.ohchr.org/Documents/Countries/LR/OHCHR-UNDP-SOGIR-Report-Liberia.pdf>

United Nations –Human rights Council, « World report on the situation of human rights defenders », 12/2018,
https://media.business-humanrights.org/media/documents/files/documents/UNSR_HRDs- World_report_2018.pdf

UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), Principes directeurs sur la protection internationale N°9 : Demandes de statut de réfugié fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre dans le contexte de l'article 1A (2) de la Convention de 1951 Convention et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés, HCR/GIP/12/01, 23/10/2012
<http://www.refworld.org/cgi-bin/tehis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=52d8facd4>

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, « UN Treaty Body Database –Liberia », s. d. https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/Treaty.aspx?CountryID=98&Lang=EN

Institutions nationales

US Department of State (USDOS), « Liberia 2020 Human Rights Report », 03/03/2021
<https://www.state.gov/wp-content/uploads/2021/03/LIBERIA-2020-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf>

United States Bureau of Citizenship and Immigration Services, « Liberia: Information on the treatment of homosexuals, persons with mental illness, Liberians of American descent, and criminal deportees in Liberia », 28/08/2001 <https://www.refworld.org/docid/3decebd24.html>

Organisations non gouvernementales

International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA), « State Sponsored Homophobia 2020 -Liberia », 12/2020, p.118

https://ilga.org/downloads/ILGA_World_State_Sponsored_Homophobia_report_global_legislation_overview_update_December_2020.pdf

Stop AIDS in Liberia (SAIL), Transgender Network of Liberia (TNOL), Lesbian and Gay Association of Liberia (LEGAL) *et al.*, « Human rights violations against lesbian, gay, bisexual, and transgender (LGBT) people in Liberia: Submitted for consideration at the 122nd Session of the Human Rights Committee », 04/2017

https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/LBR/INT_CCPR_ICO_LBR_27270_E.pdf

Human Rights Watch (HRW), « It's nature, not a Crime – Discriminatory laws and LGBT people in Liberia », 11/2013 http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/liberia1113_ForUpload.pdf

Think tanks, universités et centres de recherches

AFRO Barometer, « Curbing intolerance of persons in same-sex relationships in Ghana: The important role of education », 01/2020

https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Documents%20de%20travail/afropaperno184_curbing_intolerance_for_same_sex_relationships_in_ghana.pdf

CURRIER Ashley - CRUZ Joëlle M., « The Politics of Preemption: Mobilization against LGBT Rights in Liberia », Social Movement Studies- Special Issue of « Sexuality and Opposing Movements », 2018

https://www.academia.edu/37401384/The_Politics_of_Preemption_Mobilization_against_LGBT_Rights_in_Liberia

WESTON Kath, « Lesbian/Gay Studies in the House of Anthropology », Annual Review of Anthropology, Vol. 22, éd. 1993, p. 339-367

https://www.academia.edu/2314358/Lesbian_Gay_Studies_in_the_House_of_Anthropology

University of Minnesota, Human Rights Library, « Ratification of International Human Rights Treaties – Liberia », s.d. <http://www1.umn.edu/humanrts/research/ratification-liberia.html>;

Human dignity first, « Country profile – Liberia », s. d.

<https://www.humandignitytrust.org/country-profile/liberia/>*

Médias

FrontPageAfrica, « Liberia: Suspected Gay Men, Teenager Brutalized in New Wave of Homophobic Attack1 », 11/05/2021 <https://frontpageafricaonline.com/front-slider/liberia-suspected-gay-men-teenager-brutalized-in-new-wave-of-homophobic-attack/>

New Republic, « Sodomy Should Be Non-Bailable », 18/03/2020

<https://www.newrepublicliberia.com/sodomy-should-be-non-bailable/>

FrontPageAfrica, « Gay Man Struggles to Survive in Liberia Amid Beating And Bullying », 19/02/2020

<https://frontpageafricaonline.com/news/gay-man-struggles-to-survive-in-liberia-amid-beating-and-bullying/>

Equal Eyes, « Liberia: Monrovia party goers stoned and beaten over suspicion of being gay », 13/11/2019 <https://equal-eyes.org/database/2019/11/13/liberia-monrovia-party-goers-stoned-and-beaten-over-suspicion-of-being-gay>

JournalRage Liberia, « Monrovia party goers stoned and beaten over suspicion of being gay », 12/11/2019 <https://journalrage.org/monrovia-party-goers-stoned-and-beaten-over-suspicion-of-being-gay/>

The New Dawn, « Liberia: Violent Clashes At Gay Party », 11/11/2019 <https://allafrica.com/stories/201911120332.html>

The Nation, « How the US Shapes Queer Activism in Liberia », 21/06/2019 <https://www.thenation.com/article/archive/queer-activism-liberia/>

Global News Network (GNN) Liberia, «Liberia Student Union Calls For Passage Of Anti-Gay Legislation », 10/01/2019 <https://gnnliberia.com/2019/01/10/liberia-student-union-calls-for-passage-of-anti-gay-legislation/?pr=140838&lang=fr>

The Daily Observer, «Liberian 'Gay Community' Seeks Equality.» 17/05/2018, <https://www.liberianobserver.com/news/liberian-gay-community-seek-equality>

World Politics Review, « Liberia Sees a Backlash Against Gay Rights Ahead of Next Year's Election », 27/10/2017 <https://www.worldpoliticsreview.com/articles/20290/liberia-sees-a-backlash-against-gay-rights-ahead-of-next-year-s-election>.

FrontPageAfrica, «Why Gay Rights Not Human Rights in Liberia? "Tacit Tolerance" Undermined », 24/01/2017 <https://frontpageafricaonline.com/amp/opinion/why-gay-rights-not-human-rights-in-liberia-tacit-tolerance-undermined/>

Global News Network (GNN) Liberia « Church leader blames Ebola on gay people », 13/10/2014 <https://www.gaystarnews.com/article/church-leader-blames-ebola-gay-people131014/>

Independent, « Ebola virus: Liberia church leaders claim deadly outbreak is 'plague' sent by God for 'homosexuality' and 'immoral acts' », 07/08/2014 <https://www.independent.co.uk/news/world/africa/ebola-virus-liberia-church-leaders-claim-deadly-outbreak-plague-sent-god-homosexuality-and-immoral-acts-9654191.html>;

L'Express, « Liberia : le Sénat interdit le mariage homosexuel », 20/07/2012 https://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/liberia-le-senat-interdit-le-mariage-homosexuel_1140805.html

BBC, « Liberian anger over gay rights call », 19/03/2012 <https://www.bbc.com/news/world-africa-17380950>

Autre source

The Borgen Project, « 10 Facts About Corruption in Liberia », 31/01/2020 <https://borgenproject.org/tag/the-anti-same-sex-marriage-bill/>